

**Province de Québec  
Municipalité de Saint-Cyrille-de-Wendover**

**Objet : Budget 2022 - adoption**

**AVIS PUBLIC**

Est par les présentes donné aux contribuables de la Municipalité que les prévisions budgétaires 2022 seront adoptées lors d'une assemblée spéciale qui sera tenue, Lundi, le 31 janvier 2022 à 19 h 30 (7 h 30 pm) par vidéo conférence. La séance sera enregistrée et sera disponible sur le site Internet de la municipalité dans les meilleurs délais.

Lors de cette séance, les délibérations du conseil et la période de questions porteront exclusivement sur le budget.

Nous vous rappelons que vous pouvez faire parvenir vos questions pour le conseil par courriel à l'adresse suivante : [greffier@stcyrille.qc.ca](mailto:greffier@stcyrille.qc.ca) ou par la poste au 4055, rue Principale, Saint-Cyrille-de-Wendover (QC) J1Z 1C8.

Donné à Saint-Cyrille-de-Wendover,  
ce 19 janvier 2022.

Signé:

Éliane Cardin  
Greffière